

ARRETE

*portant désignation des membres de la commission pédagogique chargée de l'examen des candidatures pour l'admission en
Master
2ème année
COMPTABILITÉ, CONTRÔLE, AUDIT
parcours Comptabilité, contrôle, audit*

LE PRESIDENT DE L'UNIVERSITE TOULOUSE CAPITOLE

Vu le Code de l'éducation, et notamment son article L.712-2 donnant compétence au président de l'université pour nommer les membres des jurys,

ARRETE :

Article 1^{er}

La commission pédagogique chargée d'examiner les candidatures pour l'admission au titre de l'année universitaire 2023-2024 en :

**Master
2ème année
COMPTABILITÉ, CONTRÔLE, AUDIT
parcours Comptabilité, contrôle, audit**

est composée comme suit :

- Mme BOUTANT Jennifer, Maître de conférences
- Mme MARTINEZ Isabelle, Professeur des universités

Article 2

L'admission est prononcée par le Président de l'Université sur proposition de la commission.



Le Directeur de l'Ecole de Management-TSM
Hervé PENAN



Fait à Toulouse, le 20/02/2023



Le Président de l'Université,
Hugues KENFACK